Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉Mairie,
placede l'Eglise
67330 UTTWILLER
☎et fax : 03.88.70.72.47
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

Séance du 3 octobre 2016

Le trois octobre deux mil seize à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Uttwiller se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents sous la présidence du Maire, Roland KOENIG:
Edith HAESSIG, Yann KRIEGER, Martine KUHN, Jean-Charles MULLER, Alain ODEAU, Anne SEENE et François TREVISAN
formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.
Absent excusé ayant donné mandat de vote : Pierre SEENE (mandat à Roland KOENIG)
Absente excusée **n'ayant pas donné mandat de vote** : Nathalie SCHUTZ
Absente non excusée : Nathalie EBER
Assistait en outre à la séance : Françoise RIMMELY-GROSS, secrétaire de Mairie
.

Ordre du jour

1. **Désignation d'un secrétaire de séance**
2. Approbation de la séance du 20 juin 2016
3. Modification des statuts de la com com : proposition de transfert de la compétence « aménagement numérique »
4. Vente de dalles
5. Donation BREFI
6. Convention RPI

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
Martine KUHN est désignée pour remplir ces fonctions

2. APPROBATION DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2016

Lecture faite, en absence de corrections demandées, le procès-verbal de la séance du 20 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

3. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE HANAU : TRANSFERT DE COMPETENCE « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Vu les dispositions des articles L.1425-1, L.1425-2 et L.5211-17 du code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Hanau,
Vu la délibération n°8 du Conseil communautaire en date du 22 septembre 2016,
Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

* que soit transférée à la Communauté de Communes du Pays de Hanau la compétence «Aménagement numérique», relative à l'établissement et à l'exploitation de réseaux de communications électroniques au sens de l'article L.1425-1 du CGCT et que soient modifiés en conséquence les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Hanau,

* de CHARGER le Maire d'exécuter la présente délibération, qui sera notifiée à M. le Préfet du Bas-Rhin ainsi qu'à M. le Président de la Communauté de Communes du Pays de Hanau.

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉Mairie,
placede l'Eglise
67330 UTTWILLER
☎et fax : 03.88.70.72.47
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

4. VENTE DE DALLES

Le conseil municipal décide de vendre le lot de dalles issues du remplacement en 2006 du sol de l'église à la SARL BRIWA Robert et Fils de PETERSBACH pour la somme de 1 000 €.

5. DONATION BREFI

Le Maire informe le conseil municipal de la décision de Mme Lisa BREFI née MUNSCH qui renonce à faire don à la commune de la parcelle S3 N°0072.
Le conseil municipal prend acte et déclare caduque sa délibération N°7 du 20 juin 2016.

.

6. CONVENTION RPI : AVENANT

Point reporté

Suivent les signatures sur le registre
Pour extrait conforme,
Uttwiller, le 4 octobre 2016

Le Maire,

Roland KOENIG